

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DU(DE LA)DEMANDEUR(SE)

NOM de l'agent _____

PRÉNOM de l'agent _____

Adresse postale _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Situation administrative ☐ Actif.ve en CDI ☐ Retraité.e

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPANTS À L'ACTIVITÉ

	Nom et prénom	Date de naissance JJ/MM/AA
Agent		
Ayant-droit		
Enfant 1*		
Enfant 2*		
Enfant 3*		



*Activité accessible aux enfants à partir de 7 ans.

TRANSPORT

Votre CASI met à disposition un car depuis Grenoble.

- Départ prévu à 8h30 depuis Grenoble, adresse exacte à venir.
- Retour prévu à 16h45 au plus tard de la Cité du Chocolat.
- Transport car CASI obligatoire

TARIF ET RÈGLEMENT

Tarif unique de 28€ par personne (transport aller/retour, 1 visite libre de la Cité du Chocolat, 2 ateliers de pâtisserie, 1 atelier de découverte, 1 déjeuner "tout chocolat"). **./!\ accès à l'activité soumis à conditions, merci de bien prendre note des CGV**

Montant total : _____

. PROGRAMME

8h30 : Départ car de Grenoble (point de RDV communiqué prochainement)

9h45 : Arrivée à la Cité du Chocolat

10h : Enregistrement du groupe à l'accueil

10h15 : Visite libre de la Cité du Chocolat (groupe 1) / Atelier de pâtisserie "douceurs chocolatées" (groupe 2)

12h : Déjeuner "Tout Chocolat" (les 2 groupes)

13h30 : Atelier de découverte "Le goût et ses mystères" (les 2 groupes)

14h15 : Visite libre de la Cité du Chocolat (groupe 2) / Atelier de pâtisserie "douceurs chocolatées" (groupe 1)

16 : Fin de la visite

16h45 : Départ du car

18h15 : Arrivée à Grenoble

. ACCÈS A L'ACTIVITÉ SOUMIS À CONDITIONS

> Activité accessible pour les enfants à partir de 7 ans.

. CONDITIONS D'ACCÈS

L'activité "Journée à Valrhôna" 2025 est ouverte à tous les agents cheminots (actifs et retraités) et leurs ayants droit.

. RÈGLEMENT

Un seul règlement du montant total lors du dépôt de dossier.

> Le chèque est à établir à l'ordre du "CASI des cheminots de Chambéry".

> Les chèques vacances de l'ANCV sont acceptés uniquement s'ils sont libellés au nom de l'ayant droit.

> Encaissement du chèque possible dès le dépôt en EC, avant l'activité.

. LE TARIF COMPREND

> Transport aller et retour en car entre Grenoble et la Cité du Chocolat à Tain L'Hermitage

> Une visite libre de la Cité du Chocolat

> 2 ateliers de pâtisserie

> 1 atelier découverte

> Déjeuner "Tout Chocolat" au Comptoir Porcelana : entrée, plat, dessert, eaux, café ou thé

. TARIFS CHEMINOTS

> Tarif unique à 28€

. COMMENT S'INSCRIRE

Toute inscription doit se faire dans l'un des Espaces Culturels du CASI Chambéry. Le profil Advango doit être complètement à jour.

. CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation du fait de l'agent :

> Annulation possible et activité remboursée à 100% si elle intervient au minimum 21 jours avant l'activité (jusqu'au 19 septembre 2025)

Annulation et activité non remboursée si elle intervient à moins de 21 jours de l'activité (après le 19 septembre 2025).

Annulation du fait du CASI de Chambéry :

> Pour des raisons indépendantes de sa volonté, le CASI de Chambéry peut être amené à supprimer tout ou partie des prestations prévues ou à modifier le programme, le moyen de transport, les horaires, les lieux de départ et de retour.

Le souscripteur accepte l'ensemble des conditions fixées par le présent règlement.

À :

LE : ____/____/____

Signature du souscripteur précédée de la mention "lu et approuvé"